

DATE : 15.05.2009

DE : Sophie Christ
Bureau des COE auprès de l'UE

A : CNO SF

COPIE : CROS
CDOS
Fédérations sportives

Nombre de pages : 2

OBJET : Actions préparatoires dans le domaine du sport - Appel à propositions 2009

La Commission européenne vient de publier un appel à propositions pour des actions préparatoires dans le domaine du sport.

Le principal objectif de ce programme est de préparer de futures actions de l'Union dans ce domaine sur la base des priorités établies dans le Livre blanc sur le sport.

Cet appel à propositions conduira au financement de projets transnationaux proposés par des organismes publics ou des organisations de la société civile, le but étant de recenser et tester des réseaux appropriés et des bonnes pratiques dans le domaine du sport, autour des **thèmes suivants** :

1. Promouvoir la pratique d'une activité physique bienfaisante pour la santé :

Les actions réalisées au titre de ce volet favoriseront l'établissement de contacts et l'échange de bonnes pratiques entre le monde du sport et les autres organisations de la société civile, les écoles, les pouvoirs publics (en particulier à l'échelon municipal) et les entreprises locales, de manière à renforcer la contribution du secteur sportif à l'avènement de modes de vie plus sains.

Le réseau doit rassembler des partenaires d'au moins 4 États membres.

La Commission entend financer 5 projets, pour une valeur totale de 1,4 millions d'euros.

2. Promouvoir l'éducation et la formation sportives

Les actions relevant de ce volet soutiendront des activités visant à encourager le sport et l'activité physique dans un environnement scolaire et à inciter les organisations sportives et les clubs de sport entraînant des jeunes athlètes à partager leurs connaissances dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne la formation sportive combinée à l'enseignement pour les jeunes.

Le réseau doit rassembler des partenaires d'au moins 9 États membres.

La Commission entend financer 5 projets, pour une valeur totale de 1 million d'euros.

3. Promouvoir les valeurs fondamentales européennes en encourageant les personnes handicapées à faire du sport

Dans le cadre de ce volet, les actions consisteront à expérimenter la promotion de la dimension européenne du sport pour les personnes handicapées, notamment par l'intégration d'éléments destinés à ces personnes dans les manifestations sportives ordinaires, le but étant d'accroître la viabilité des compétitions sportives pour les personnes handicapées (y compris grâce à une instruction, une formation et des ressources adéquates), et par l'organisation de compétitions caractérisées par la participation combinée d'athlètes valides et handicapés.

Le réseau doit rassembler des partenaires d'au moins 9 États membres.

La Commission entend financer 3 projets, pour une valeur totale de 1 million d'euros.

4. Promouvoir l'égalité hommes-femmes dans le sport

Les actions de ce volet favoriseront la création de réseaux et l'échange de bonnes pratiques en vue de renforcer l'accès des femmes aux postes de décision dans le monde du sport.

Le réseau doit rassembler des partenaires d'au moins 4 États membres.

La Commission entend financer 3 projets, pour une valeur totale de 0,6 million d'euros.

Conditions d'éligibilité :

Les projets devront débuter entre le 01.12.2009 et le 31.03.2010 pour se terminer au plus tard le 31.03.2011.

Le cofinancement de l'UE représentera au maximum **80 %** du total des coûts. Le cofinancement externe pourra être constitué en partie de contributions en nature.

La date limite de dépôt des projets a été fixée au **31.08.2009**.

Pour plus d'informations (appel à propositions, dossier de candidature) :

http://ec.europa.eu/sport/preparatory_actions/doc743_en.htm

Pour toute question concernant cet appel :

EAC-SPORT-PREPARATORY-ACTION@ec.europa.eu

Le bureau des COE auprès de l'UE reste à votre disposition pour toute information complémentaire.